



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPTF@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25 Eur

**Le peuple tibétain aspire à la dignité,
à la liberté et au respect**

N° 68

juin 2003

Edito

Cette Lettre du Tibet est presque intégralement consacrée au témoignage de Ngawang Sangdrol.

Un document important qui résume parfaitement perspectives, volontés et souhaits du peuple tibétain et apporte également de précieuses informations sur la réalité de la répression chinoise au Tibet.

L'actualité, au demeurant, ne nous apporte pas de fortes raisons d'espérer. Des changements de personnes à la tête de la structure chinoise au Tibet, une "troisième génération" de "dirigeants" tibétains ou plutôt devrait-on dire de sous-dirigeants, car le haut de la pyramide du pouvoir colonial reste immuablement aux mains des fonctionnaires hans nommés par Pékin. Malgré la réouverture à Lhassa du "bureau des traductions", chargé de traduire en tibétain les textes législatifs et réglementaires chinois concernant le Tibet, fermé dans les années 1990, et dans laquelle, selon Kate Saunders, il faut voir un petit geste d'ouverture, il reste encore bien du chemin à parcourir au jeune Hu (Jintao) pour rejoindre la politique d'ouverture très provisoire initiée au début des années '80 par l'autre Hu (Yaobang). Tout en se réjouissant du départ pour la Chine d'une 2^{ème} délégation de représentants tibétains, il faut rester très prudent, les autorités chinoises ayant pour détestable habitude d'accompagner tout geste positif d'une volée de

mesures de répression. Cette fois, il s'agit du retour forcé de 18 réfugiés tibétains, dont des enfants, livrés par le gouvernement de Kathmandou à la police chinoise, malgré l'opposition du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations-unies.

Deux remarques enfin, à l'attention de ceux qui sont engagés dans des actions de soutien aux Tibétains. Sous prétexte de "démystifier" le Tibet (c'est-à-dire en fait de détricoter mensonges, erreurs et illusions créés par les occidentaux à leur propre usage), de "révéler des secrets" ou de "percer des mystères", on voit publier, c'est la nouvelle mode, propos et ouvrages qui mettent en doute la confiance des Tibétains dans le Dalaï Lama, voire son intégrité ou celle de ses proches, véhiculant rumeurs et ragots, s'en prenant dans la foulée au Karmapa ou à Samdhong Rinpoché, ravivant sordidement divisions et querelles du passé. Ceux qui fréquentent, aiment et aident les Tibétains, lucides sur les défauts des uns comme sur les qualités des autres, ne pourront que se sentir blessés et écoeurés par ces propos. Leur meilleure réponse est d'encourager le rapprochement et la coopération entre les nombreux groupes et associations qui existent dans notre pays. Un processus en marche avec la constitution du Réseau pour le Tibet et l'adoption prochaine d'une Charte de comportement et d'action.

Jean-Paul Ribes



Entrevue avec Ngawang Sangdrol, ancienne prisonnière politique tibétaine, réalisée par Al Santoli et Mahlet Getachew à Washington, D.C., en avril 2003.

Al Santoli :

Les Chinois occupent le Tibet depuis 1959. Vous appartenez donc à la troisième génération née sous la domination chinoise.

Or, depuis plus d'un demi-siècle, les Chinois s'efforcent d'éradiquer la culture tibétaine. C'est fascinant de

constater que le nationalisme soit si fort et que les Tibétains continuent de respecter le Dalaï Lama. Comment se comportait la population dans la région de Lhassa où vous êtes née ?

Ngawang Sangdrol :

Tous les Tibétains du voisinage partageaient les mêmes sentiments, à savoir l'amour pour notre pays et Sa Sainteté le Dalaï Lama. Je suis née dans un faubourg de Lhassa où vivent aujourd'hui Tibétains et Chinois, mais surtout des Chinois venus de l'extérieur du Tibet. Ils parlent chinois, non tibétain. Avec la nouvelle liaison ferroviaire qui doit relier le Tibet au

centre de la Chine, de plus en plus de Chinois viendront s'établir au Tibet.

Je suis entrée au couvent à l'âge de 12 ans. Ma famille est très religieuse, mais c'était aussi mon désir d'y entrer. Les nonnes vivent dans des bâtiments séparés de ceux des moines. De plus, mes parents avaient souffert sous le joug chinois et ils m'avaient raconté ce qu'ils avaient vécu. Il n'y a personne au Tibet qui ne sache ce que signifie la domination chinoise. Chacun brûle du désir de défendre la liberté. Quand j'ai été arrêtée pour avoir chanté des chants de liberté durant le festival tibétain de Norbu Lingka (*le 21 août 1990*), je me trouvais dans un groupe de treize nonnes du couvent de Garu. Nous savions que nos chants susciteraient beaucoup d'attention puisqu'il y avait une importante foule. Nous savions aussi qu'un grand nombre de policiers chinois se trouvaient dans la foule. Nous nous sommes donc rendues au milieu de la foule avant de commencer à crier *"Tibet libre ! Longue vie à Sa Sainteté le Dalai Lama !"*. Presque immédiatement, les policiers chinois en uniforme et en civil nous ont entraînées à l'écart. Nous, les treize nonnes, avons été forcées de monter dans un camion. Nous avons été emmenées au centre de détention de Gutsa à l'extérieur de Lhassa, loin de la ville. Nous avons été durement battues par les policiers sur la route de la prison. Ils ont continué de nous frapper à notre arrivée à la prison, du matin jusqu'au soir. La prison renfermait plusieurs types de prisonniers. Certains étaient des prisonniers de droit commun et d'autres, comme nous, des prisonniers politiques. Il y avait des Chinois et des Tibétains. Les hommes et les femmes étaient séparés.

Gutsa est une prison de transit. Les personnes arrêtées y sont détenues jusqu'à ce que les autorités chinoises prononcent les sentences. Puis elles sont emmenées à la prison de Drapchi, près de Lhassa. J'étais dans une cellule avec trois autres nonnes. J'y suis restée neuf mois. Les autorités de la prison ont immédiatement commencé à me torturer et ont continué sans relâche.

Lors de notre arrivée à la prison, nous avons subi de violents interrogatoires pendant de nombreuses heures. Les autorités carcérales nous traitaient de *"séparatistes"* et de *"contre-révolutionnaires"*. Nous avons été rouées de coups et contraintes à de durs travaux dans la prison. Les interrogateurs aimaient nous frapper avec des tuyaux de fer et parfois avec des aiguillons électriques pour le bétail. Ils nous attachaient et nous battaient tour à tour. Ils nous plaçaient aussi des fils électriques sur la langue. Ils nous attachaient même dans une position très douloureuse, celle de *"l'avion"*. Nous étions suspendues au plafond, les mains attachées dans le dos. J'avais l'impression que mes épaules se disloquaient. J'avais seulement 13 ans et j'étais très petite par rapport à ces hommes. Ils me projetaient comme un jouet, d'avant en arrière, à travers la pièce. Ils ne se souciaient pas du fait que nous étions de petites filles. Ils torturaient les enfants comme ils torturaient les adultes. Ils essayaient aussi de nous faire peur en nous montrant des photos

d'un endroit très sombre. Ils disaient : *"Si vous résistez, nous vous mettrons là-bas"*.

Une fois, ils m'ont torturée en me donnant des chocs électriques dans le cou. Instinctivement, j'ai arraché le fil électrique et l'ai jeté à terre. Un gardien chinois a pointé un fusil contre ma tempe en disant : *"Maintenant, tu vas mourir"*. Peu leur importait que je sois une très jeune enfant. Les hommes qui me torturaient étaient généralement des Tibétains qui travaillaient pour les Chinois. Mais l'homme qui a mis le fusil contre ma tempe était sans conteste un Chinois. Il était hors de lui et voulait me tirer dessus. Lorsqu'ils commençaient les séances de torture, j'essayais de rester tranquille, de tenir bon et d'être forte. Mais quand ils me frappaient la tête avec des tuyaux de fer, je ne pouvais pas m'empêcher de tomber à terre. Les gardiens essayaient de savoir qui étaient les chefs parmi les prisonniers. Ils essayaient toujours de nous amener à nous accuser les uns les autres ou à avouer que ce que nous faisions pour le Tibet était mal. Mais nous faisons bloc pour leur résister. Nous leur disions : *"C'est moi le chef"*. Et, bien sûr, ils redoublaient de coups pour nous punir de nos bravades.

Al Santoli : *Dans des conditions de détention aussi dures, alors que vous étiez une très jeune nonne prise au piège dans un environnement hostile où chaque jour apportait son lot de souffrances, comment avez-vous fait pour ne pas perdre votre foi ou ressentir de la haine envers ceux qui vous persécutaient ?*

Ngawang Sangdrol : Mes parents avaient une grande spiritualité. Dès mon jeune âge, j'ai reçu un enseignement religieux et j'ai appris à prier. Ils m'avaient également parlé de la situation politique de mon pays. C'est pourquoi je n'ai jamais perdu la foi et n'ai jamais été envahie par la haine ou la peur. Je savais que faire du bien à autrui est au cœur des enseignements bouddhiques. Je n'ai jamais cessé de prier. C'est ce que mes parents m'ont appris qui m'a permis de continuer. Même si j'étais très jeune, je puisais ma force dans mon amour pour mon pays et ma foi. C'est ce qui m'a permis de dépasser les souffrances que j'endurais chaque jour.

Ms Getachew : *Avez-vous eu des contacts avec votre famille pendant que vous étiez en prison ? Savait-elle ce qui vous était arrivé ?*

Ngawang Sangdrol : J'ai passé les trois premières journées seule dans ma cellule. Je n'avais pas de couverture et il faisait très froid la nuit. Ma famille a su immédiatement que j'avais été arrêtée car il y avait de nombreux témoins. Des voisins ont dit à mes parents ce qui s'était passé. Mes parents ont essayé de me rendre visite, mais les autorités carcérales chinoises ne l'ont pas permis. Ils ont finalement pu prendre contact avec moi, mais c'était très rare. En fait, les autorités ne voulaient pas que les gens nous voient

parce que nous étions très marquées par les coups. D'ordinaire, nous n'avions ni savon ni serviette pour nous laver mais lorsque des officiels chinois de plus haut niveau visitaient la prison (*accompagnés de médias à des fins de propagande*), nous devions nous livrer à toute une mise en scène pour donner l'impression que nous étions traitées humainement. Les gardiens faisaient une collecte parmi nous pour acheter, avec notre propre argent, du savon et des serviettes ainsi que des couvertures à placer dans nos cellules, qui étaient très bien arrangées pour de telles occasions. Durant les visites, les officiels prenaient un grand nombre de photos de nous pour montrer au monde que nous vivions dans de bonnes conditions. Mais, dès le départ des délégations, les gardiens reprenaient tous ces objets. Ils ne les ressortaient que lorsque d'autres délégations étaient sur le point d'arriver. On nous redonnait alors les savons et les serviettes pour refaire la mise en scène.

Al Santoli : *Après neuf mois, à votre sortie de prison, avez-vous pu retourner au couvent ?*

Ngawang Sangdrol : Je n'ai pas été autorisée à retourner au couvent. Je suis donc retournée chez mes parents, où j'étais comme en résidence surveillée. Mon père et mon frère avaient été arrêtés pour des raisons politiques et ma mère était décédée pendant ma détention. A la maison, j'étais constamment surveillée par la police et je ne pouvais pas entrer en contact avec mes amis. Mais au bout d'un an environ, j'ai senti l'impérieuse nécessité de protester de nouveau. Je me suis donc débrouillée pour manifester avec d'autres près du Barkhor, à Lhassa. Dès que nous avons commencé à réclamer la liberté pour le Tibet, la police m'a de nouveau emmenée. Cette fois, j'ai passé plus de onze dans la prison de Drapchi.

Al Santoli : *Pourriez-vous nous expliquer comment vous et les nonnes de votre cellule avez enregistré les chants de la prison de Drapchi qui sont devenus pour le monde entier le symbole de la lutte du peuple tibétain pour la liberté ?*

Ngawang Sangdrol : En 1992, peu de temps après avoir été arrêtée et emmenée à la prison de Drapchi, j'étais détenue avec douze nonnes dans une petite cellule très peu éclairée par le soleil. Quatorze d'entre nous se sont portées volontaires pour enregistrer nos chants avec un magnétophone qu'un prisonnier avait fait entrer clandestinement dans la prison. A Drapchi, les hommes ayant des qualifications sortaient de la prison durant la journée et allaient travailler pour les Chinois. Bien que les hommes et les femmes aient été séparés, un des prisonniers a réussi à nous faire passer le magnétophone.

Lorsque nous enregistrions les chants, en secret la nuit, nous n'avions pas l'intention de faire entendre notre message hors du Tibet. Je ne savais pas grand chose du monde car j'étais encore jeune. Mais nous voulions faire connaître à nos compatriotes notre

terrible situation et exprimer notre amour pour notre pays. Nous avons composé les paroles et la musique de certains chants. Pour d'autres, les paroles étaient de nous mais la musique provenait de ce que nous avions entendu dans des films chinois.

Al Santoli : *Comment les "nonnes chantantes" ont-elles appris que le monde extérieur écoutait leur cassette ?*

Ngawang Sangdrol : Nous n'imaginions pas que nos chants étaient écoutés à l'étranger (*diffusés en France par le CSPT*). Mais les gardiens ont commencé à demander aux prisonniers qui avait enregistré les chants. Ils ne nous ont cependant rien dit de leur impact car ils ne voulaient pas nous donner espoir ni nous remonter le moral. Grâce aux visites que nous recevions chaque mois de notre famille, nous avons peu à peu réalisé que nos chants commençaient à être très connus hors de la prison. J'ai écrit certains chants et d'autres prisonniers ont écrit les autres. Les autorités ont fini par découvrir que c'était mon amie et moi qui chantions. Ma peine a donc été prolongée de six autres années. D'autres nonnes ont subi la même punition. Nous n'avons pas été battues. Je crois que c'est parce que nos chants décrivaient les coups et la torture que nous subissions en prison. Et, à ce moment là, les gardiens ont probablement commencé à être réticents à nous torturer physiquement. Lorsque d'autres nonnes et moi-même avons été emmenées au tribunal pour recevoir notre nouvelle sentence, nous étions flanquées de policiers armés. D'habitude, ils ne prenaient pas tant de soin pour montrer que nous n'étions pas maltraitées. Mais, à cause de nos chants, ils ne savaient pas quoi faire de nous et craignaient que notre situation ne soit connue à l'étranger.

Al Santoli : *Nous savons que vous et d'autres nonnes avez continué de résister aux efforts des autorités chinoises de briser votre patriotisme et votre loyauté envers le Dalaï Lama. De 1993 à 1996, des organisations internationales des droits de l'homme ont rapporté que des nonnes de Drapchi avaient entamé une grève de la faim.*

Ngawang Sangdrol : Mes compagnes de cellule ont commencé à faire la grève de la faim par solidarité envers une nonne un peu plus âgée et envers moi-même. Nos protestations nous avaient valu d'être toutes deux placées en cellule d'isolement. Nous étions punies pour avoir manifesté lorsqu'une délégation d'officiels chinois avait visité la prison pour faire un rapport sur nos conditions de vie à des fins de propagande. L'autre nonne était légèrement plus âgée que moi mais nous étions toutes deux de petite taille. Nous avons protesté en criant "*Tibet libre !*" pendant que les officiels chinois inspectaient nos cellules. Je leur ai dit : "*Nous n'avons pas le droit de rendre hommage à nos propres chefs religieux. Pourquoi devrions-nous rendre hommage à des officiels chinois ?*"

Cela se passait l'hiver, qui est très froid au Tibet en

raison de l'altitude. J'ai été placée dans une sombre cellule d'isolement avec pour tout vêtement une chemise, ni chandail ni manteau. Pour me punir et faire de moi un exemple, on me forçait tous les jours à sortir dans la cour et à rester debout dans la neige. J'étais obligée de me tenir droite dans le froid glacial. Si je me courbais un tout petit peu, les gardiens me frappaient. Je répondais à ces mauvais traitements en réclamant encore plus fort la liberté. Les autres nonnes voyaient ce qui se passait et s'inquiétaient pour ma santé. Elles décidèrent d'entamer une grève de la faim par solidarité. Elles demandèrent aussi aux gardiens de me confier à leurs soins. Cela me valut un prolongement de ma peine de huit autres années et les Chinois me maintinrent en cellule d'isolement. La cellule était exiguë, avec seulement de la place pour un lit. Le plafond était ouvert pour que les gardiens puissent me surveiller. L'espace entre le lit et le mur ne dépassait pas la longueur de mes pieds. J'avais l'impression d'être dans une boîte. Durant le jour, il faisait noir et la nuit, les gardiens allumaient une lampe et procédaient sans cesse à des vérifications... m'empêchant de dormir, ce qui était une autre façon de me briser mentalement et physiquement. On me donnait seulement un pain cuit à la vapeur et un peu de soupe de légumes faite surtout d'eau par jour. On m'apportait le pain le matin... avec la soupe, c'est tout ce que je recevais. A l'occasion, on me donnait un peu de thé.

Je n'avais pas le droit d'avoir une couverture dans la cellule et j'avais donc toujours très froid. Il n'y avait qu'un mince matelas dans lequel je m'enroulais. Le froid m'empêchait de dormir et ma santé continuait de décliner. Il faisait si froid la nuit que l'eau du robinet gelait.

Al Santoli : *Comment avez-vous fait pour survivre mentalement durant cette difficile période de détention ?*

Ngawang Sangdrol : J'essayais de réciter sans cesse mes prières. Je me concentrais sur elles et m'efforçais de répéter toutes les longues prières que j'avais mémorisées. Il me semblait même qu'il n'y avait pas assez d'heures dans la journée pour que je les récite toutes. Je me contentais de garder l'esprit centré sur les prières bouddhiques. J'étais parfois si absorbée par mes chants silencieux que je laissais passer l'heure du repas et oubliais de manger ce qu'on avait glissé dans ma cellule.

J'ai aussi tressé un mala (chapelet) avec des fils que je prenais de ma chemise. Pour cacher ce que je faisais de la vue des gardiens, je tirais les fils uniquement dans le bas de ma chemise tout en récitant tranquillement mes prières. [*Ngawang cherche dans son sac et en sort le délicat chapelet fabriqué avec les fils rouges de sa tenue de prisonnière.*]

J'essayais de réciter 1 000 prières avant l'heure du repas. Je m'appliquais à terminer avec soin mon cycle

de prières car si les gardiens s'étaient aperçus que je priaïis, j'aurais eu des problèmes. Ils auraient pris mon mala et m'auraient punie, sans doute en me privant de repas. Après six mois en cellule d'isolement, j'ai été ramenée dans une cellule ordinaire. J'avais la compagnie des autres nonnes mais les conditions de détention étaient très pénibles. Dans cette cellule, il y avait des araignées et d'énormes rats, et toutes sortes de cafards couraient partout. La nuit, les rats nous passaient sur le corps alors que nous essayions de dormir. Parfois, ils nous mordaient. Nous avions très peur d'être mordues.

Al Santoli : *Que s'est-il passé en 1998 lorsque les gardiens chinois de Drapchi ont ouvert le feu sur des prisonniers ?*

Ngawang Sangdrol : Le 1er mai 1998, jour férié en Chine, les gardiens ont forcé beaucoup de prisonniers à sortir dans la cour où se tenait une cérémonie. Pour la première fois, ils ont hissé le drapeau chinois à l'intérieur de l'enceinte de la prison. Ils voulaient que toutes les personnes présentes rendent les honneurs à leur drapeau. Les autres nonnes de ma cellule sont demeurées à l'intérieur, regardant par la fenêtre. Nous pouvions très bien voir ce qui se passait dans la cour. Aussi bien des prisonniers de droit commun que des dissidents assistaient à la cérémonie. Lorsque les Chinois ont entrepris de hisser le drapeau, deux prisonniers de droit commun ont commencé à crier "*Libérez le Tibet !*". Les Chinois ont alors commencé à tirer. Nous avons vu les prisonniers atteints par les balles gisant à terre dans leur sang et tremblant. Immédiatement, les gardiens chinois se sont précipités dans notre bâtiment et nous ont attrapées. Ils nous ont poussées dans la cour. Nous avons vu les prisonniers s'effondrer sous les coups. Certains criaient : "*Ils tuent nos prisonniers !*".

Quelques jours plus tard, les Chinois ont ordonné aux prisonniers d'assister à une autre cérémonie. Nous avions le sentiment que nous devions faire quelque chose pour notre pays. Les gardiens n'avaient pas autorisé les prisonniers politiques à sortir dans la cour, de peur que la résistance ne soit plus forte. Cette fois encore, nous avons regardé par la fenêtre. Les prisonniers ordinaires que les gardiens faisaient marcher au pas ont commencé à crier des slogans en faveur de la liberté. Nous avons pris le relais de la fenêtre de notre cellule. Même si nous savions ce qui s'était passé lors de la cérémonie précédente, nous étions déterminées à faire entendre nos voix pour défendre notre pays. Nous avons vu les Chinois commencer à battre les prisonniers. Nous avons crié : "*Pas de drapeau chinois sur le sol tibétain !*".

Les officiels chinois ont demandé aux gardiens de nous faire descendre dans la cour. Ceux-ci ont fait irruption dans notre cellule et ont commencé à nous frapper. Les gardiens étaient tellement fous de rage en nous tirant dehors qu'ils ont cassé des fenêtres en nous

bousculant et en nous frappant. Dans la cour, certaines d'entre nous ont été jetées au milieu de la foule qui hurlait. Les policiers nous frappaient sans pitié avec des aiguillons électriques et les boucles métalliques de leurs ceintures. Le sol était couvert de sang. Après avoir fait sortir les prisonniers de la cour, les policiers ont forcé des prisonniers à laver le sol. Ils ont filmé les fenêtres cassées et tous les dégâts, en imputant la responsabilité aux prisonniers. Ils ont fait payer par les prisonniers les fenêtres démolies par la police.

Al Santoli : *Peu après ces événements, des organisations internationales des droits de l'homme ont rapporté que cinq nonnes de Drapchi étaient mortes dans leur cellule. Les Communistes chinois ont prétendu qu'elles s'étaient suicidées. Que savez-vous de cet incident ?*

Ngawang Sangdrol : Je n'ai pas vu ce qui est arrivé aux nonnes qui sont mortes après les émeutes de la police car elles se trouvaient dans un autre bloc, mais j'ai entendu dire qu'elles avaient été battues si sauvagement lors des séances de tortures qui ont suivi la cérémonie du drapeau que leurs visages étaient complètement tuméfiés. Ils étaient tellement boursoufflés qu'elles n'étaient pas reconnaissables. C'était horrible. De nuit, les policiers chinois ont emmené ces nonnes, une à une, dans une pièce pour les interroger. Ils les ramenaient ensuite inconscientes dans leur cellule. Les Chinois ne le faisaient pas de jour car ils savaient que les autres prisonniers protesteraient. Même si leurs codétenues craignaient de trop parler, j'ai appris que les cinq nonnes étaient mortes à la suite des terribles coups qu'elles avaient reçus. A ce moment, mon état de santé s'était beaucoup détérioré en raison des coups que j'avais reçus dans la cour. Ils me battaient sauvagement sur la tête. Une nonne plus âgée, qui s'était jetée sur moi pour prendre les coups à ma place, m'a sauvé la vie. Mais je ne me souviens pas de ce qui s'est passé après, car je me suis évanouie. La seule chose dont je me souviens, c'est de m'être retrouvée dans ma cellule, soignée par les autres nonnes. Ma tête était très enflée. Pendant plusieurs semaines, les douleurs m'ont empêchée de dormir. Depuis ce temps-là, j'ai constamment des migraines. Les Chinois ne nous prodiguaient pas de soins médicaux. Nous devions nous soigner nous-mêmes. Les nonnes m'ont soignée en m'appliquant des remèdes tibétains sur la tête. C'est tout. Mon état de santé continuait de se détériorer. Souvent, je ne pouvais pas dormir. Je devais m'asseoir ou me lever quand la douleur était trop forte. Durant deux ans, j'ai souffert toutes les nuits jusqu'au matin. Pendant très longtemps, j'ai été incapable de dormir. La douleur était si forte que certaines nuits, les gardiens chinois me donnaient des injections pour me faire dormir, mais ils ne me donnaient pas de médicaments pour guérir les blessures qui causaient la douleur. En 2000, [le cas de Ngawang était alors connu dans le monde et la communauté internationale faisait pression sur Beijing pour obtenir

sa libération] les douleurs étaient toujours très fortes, mais les Chinois n'admettaient pas qu'elles soient provoquées par les coups que j'avais reçus. Ils prétendaient que j'avais déjà ce problème avant mon arrestation.

Même durant cette période, entre 1998 et 2000, j'ai continué à protester contre l'occupation du Tibet par la Chine. Les gardiens me traînaient dans des bureaux où ils me forçaient à rester debout sans bouger pendant qu'ils me frappaient et me donnaient des coups de pied. Mais ils ne se déchaînaient pas jusqu'à me faire frôler la mort comme ils l'avaient fait auparavant.

Lorsque je protestais contre la domination chinoise, je le faisais sans élever la voix. Même lorsqu'ils me fâchaient en essayant de me forcer à dénoncer Sa Sainteté le Dalaï Lama, je leur répliquais, mais d'une voix normale. Je me souviens d'une fois où des officiels chinois m'ont demandé ce que je pensais du Panchen Lama [sous le contrôle de Beijing car remplaçant en puissance du Dalaï Lama]. Ils voulaient que je déclare ma loyauté au Panchen Lama. Mais je rétorquais sans hésiter : "Je suis loyale à Sa Sainteté le Dalaï Lama". Comme vous pouvez l'imaginer, cela m'a valu d'être punie. Ma peine de prison était constamment prolongée. En 1998, les Chinois l'ont allongée de six autres années. [...]

Ngawang Sangdrol : Je suis très touchée par l'attention que me porte la communauté internationale. Cependant, même si j'apprécie cette liberté, je m'inquiète pour les nombreux autres prisonniers politiques tibétains, y compris pour mon amie Phuntsok Nyidron, qui languissent dans les geôles chinoises. Je suis en train de rassembler de l'information sur leurs conditions de détention. Je suis déterminée à faire tout mon possible. J'en appelle à la communauté internationale pour qu'eux aussi puissent être libérés et goûter à la liberté. Les Tibétains attendent avec impatience le jour où leur véritable chef, Sa Sainteté le Dalaï Lama, rentrera au Tibet. Ils aspirent à la liberté, à la dignité et au respect.

© pour la version américaine : www.afpc.org/intngawang.shtml.
Les opinions exprimées sur ce site n'engagent que leurs auteurs.

Calendrier

Anniversaire du XVII^e Karmapa:

Orgyen Trinley Dorje aura 18 ans le 26 juin prochain. Cérémonies et fêtes au temple de Kagyu Dzong (Rte Circulaire du Lac Daumesnil, 75012 Paris)

Le 4^e Festival Culturel du Tibet et des Peuples de l'Himalaya, organisé par la Maison du Tibet, aura lieu les **6 et 7 septembre prochain** à la Pagode du Bois de Vincennes, Route Circulaire du Lac Daumesnil, 75012 Paris.

Tibet info

Retrouvez les nouvelles du Tibet régulièrement, sur

www.Tibet-Info.net

Nouvelles : www.tibet-info.net/info/info.shtml

Agenda : www.tibet-info.net/info/agenda/index.shtml

Changements à la tête de l'administration chinoise

Yang Chuantang, un cadre chinois, remplace Guo Jinlong dont il était l'adjoint, à la tête du Parti Communiste au Tibet.

Guo Jinlong avait lui-même été nommé en 2000 pour remplacer Chen Kuiyuan, un "dur" qui s'était illustré par la campagne "frapper fort" et la "rééducation patriotique" musclée des monastères tibétains. Guo Jinlong en revanche, tout en maintenant le Tibet d'une main de fer, avait mis en place la politique de "développement du grand Ouest" voulue par l'ancien président Jiang Zemin. Ragdi, le plus haut dirigeant tibétain qui n'est pourtant que le secrétaire adjoint du Parti, et en tant que tel à la tête du "Comité permanent de l'Assemblée Populaire" est pour sa part remplacé par Lekchok, jusqu'alors président de la "Région autonome", et c'est un de ses proches, Jampa Phuntsog, qui accède à la présidence de la région. Ragdi devrait être promu à un poste plus honorifique à Pékin. Fait remarquable, il sera demeuré près de 18 ans en poste à Lhassa.

On notera encore une fois, comme le faisait en 1997 l'historien tibétain Tsering Shakya, qu'après "plus de 40 ans de régime communiste, l'incapacité à désigner un dirigeant tibétain dans la "Région Autonome" semble extrêmement dure à justifier". Quant au nouveau nommé, Yang Chuantang, il semble avoir pour principale qualité d'être un proche du nouveau président Hu Jintao, qui a lui même occupé ce poste de "gouverneur" du Tibet de 1988 à 1993. L'accueil qu'il réservera à l'envoi d'une nouvelle délégation dans les semaines qui viennent, sera un premier test de l'attitude du nouveau dirigeant.

Nouveaux émissaires tibétains en Chine

M. Lodi Gyaltsen Gyari, Monsieur Kelsang Gyaltsen, et deux hauts fonctionnaires tibétains, sont partis pour la Chine le 25 mai, où ils devaient se rendre à Pékin et Shanghai. C'est leur seconde visite, la première étant celle qu'ils ont effectuée en septembre 2002 à Pékin et dans quelques autres régions, notamment à Lhassa. M. Lodi Gyari, Envoyé spécial de Sa Sainteté le Dalaï Lama est chef de la délégation. M. Kelsang Gyaltsen est Envoyé de Sa Sainteté le Dalaï Lama. La visite s'inscrit dans le processus engagé en septembre 2002 pour tenter de rétablir le contact avec les autorités chinoises. Sa Sainteté le Dalaï Lama se dit très satisfait de ce développement et exprime son désir de faire avancer ce processus en vue d'aboutir à des négociations substantielles sur le problème du Tibet.

Une semaine plus tôt, le Dalaï Lama avait décliné une invitation à visiter Taïwan pour ne pas risquer une détérioration des relations avec la Chine.

Le Népal expulse 18 Tibétains sous pression chinoise

Dix-huit Tibétains, dont huit mineurs, détenus au Népal depuis la mi-avril, ont été expulsés le 31 mai vers la Chine malgré les appels du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) et de groupes proches du Dalaï Lama qui ont dénoncé "des pressions" de Pékin.

La police de Katmandou a refusé de faire le moindre commentaire sur ces expulsions vers la Chine, annoncées par plusieurs organisations d'exilés tibétains au Népal et en Inde. Wangchuk Tshering, chef du Tibetan Welfare Centre au Népal, a déclaré à l'AFP que les 18 Tibétains avaient été remis à des diplomates chinois qui les ont emmenés vers la frontière par la route.

Dans un communiqué publié à Dharamsala où le Dalaï Lama a établi un gouvernement en exil, le Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie (TCHRD) a dénoncé "les pressions" de la Chine et de son ambassade à Katmandou. "A 6h ce matin, des officiers de police (népalais) ont utilisé la force pour placer dans une camionnette les 18 Tibétains qui ont ensuite été transférés dans un autre véhicule, dont la plaque d'immatriculation avait été cachée et des rideaux placés aux fenêtres", indique ce communiqué.

Les organisations de défense des droits tibétains ont dit redouter que les personnes expulsées ne soient incarcérées puis envoyées en camp de travail. Le HCR a exprimé sa profonde inquiétude quant au sort des 18 requérants d'asile tibétains déportés vers la Chine par les autorités népalaises.

"Cette action marque la décision des autorités népalaises d'ignorer les appels de dernière minute lancés par le HCR et d'autres organisations de protection des droits de l'homme. Elle est une violation criante des obligations internationales du Népal", affirme le communiqué de l'agence de l'ONU.

Le HCR a relevé que 8 mineurs non-accompagnés, certains âgés de 13 ans, font partie du groupe. Il avait envoyé le 30 mai une lettre urgente au bureau du Premier Ministre népalais, exhortant Katmandou à ne pas renvoyer les Tibétains et l'avertissant qu'un tel geste constituerait une action de refoulement interdite par la loi internationale de protection des réfugiés.

La police de Katmandou a refusé de faire le moindre commentaire sur ces expulsions. Jusqu'à présent, les autorités népalaises autorisaient le HCR à effectuer - en accord avec son mandat - la détermination du statut des requérants d'asile venant du Tibet, et à les réinstaller dans des pays tiers. "Le refoulement de samedi représente une déviation alarmante de cet usage", a relevé l'agence de l'ONU.

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

- ☐ Adhésion : 25 Euros
☐ Etudiant/chômeur : 15 Euros
☐ Adhésion Bienfaiteur : 70 Euros
Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)
☐ Abonnement : 25 Euros
☐ Bienfaiteur : 70 Euros

CSPS 174 Bd E. Decros 93260 Les Lilas

1788

Pour votre adhésion ou abonnement, merci de cocher les cases qui vous conviennent !

Nom :

Adresse :

CP Ville

E-mail :@